



DÉCLARATION LIMINAIRE

CHS CT 9 juin 2021

Madame la Présidente,

Des groupes de travail commencent à voir le jour dans la Fonction Publique au sujet du futur Comité Social D'Administration (CSA).

Un article de la loi de transformation de la Fonction Publique **IMPOSE** la suppression et la fusion des CT et CHSCT en une instance unique.

Pour les représentants de la CGT, la réforme présentée a pour but d'appauvrir le dialogue social en réduisant les droits et les mandats des organisations syndicales.

La crise sanitaire vous a montré, madame la Présidente, toute l'importance du rôle du CHSCT et des réunions audios et visios organisées.

En déclaration liminaire du dernier CTL, les représentants de la CGT vous avaient rappelé qu'un quart des agents étaient en grève dans le Lot et Garonne. Quelles réponses avez-vous apporté depuis ? Aucunes...

La Direction départementale continue à suivre, tête baissée, le calendrier fixé par la Direction Générale des opérations de destruction et de démolition des Finances Publiques :

- en externalisant les missions au Privé (dépôts des régies à la Banque Postale, refouler les usagers vers les buralistes pour le paiement en espèces...)
- en faisant disparaître les trésoreries de proximité et de pleine compétence, éloignant encore les usagers des agents des Finances Publiques (numéro de téléphone unique national, un seul service du cadastre dans le 47...)
- en supprimant au 1^{er} Janvier 2022 des missions dans les SIP des Centres des Finances Publiques ; et au 1^{er} Janvier 2023 dans les SIE également
- en créant une 2^{ème} usine de gestion des collectivités avec le Service de Gestion Comptable à Villeneuve sur Lot.
- en concentrant la gestion comptable des hôpitaux sur Agen ; mais dans quelles conditions de préparation ?

Sauf à vouloir continuer de nier la réalité, vous savez pertinemment que l'ensemble de ces mesures entraînent, pour les agents :

- perte de compétences,
- stress
- désintérêt pour leur travail
- des conditions de travail qui se dégradent
- etc.

Il est malheureusement facile d'en voir les conséquences : les risques psycho sociaux explosent, dans notre département comme ailleurs.

Les représentants de la CGT soulignent à chaque instance le rôle majeur des acteurs de prévention : médecin de prévention, assistant de prévention, assistant social. Nous espérons vivement que le Docteur Sargousse soit remplacé, mais pas seulement une journée par télé consultation. Vous avez peut-être des informations à nous donner à ce sujet.

A l'ordre du jour de ce CHSCT, vous souhaitez nous présenter l'opération des agents appelés, par leur chef de service ou leur adjoint , dans le cadre de la mise en place du nouveau protocole de télétravail.

En effet un autre acteur essentiel de la prévention des Risques Psycho Sociaux est le chef de service. Ce n'est pas facile pour lui de les maîtriser :

- ceux liés au management pour faire accepter les restructurations
- ceux liés à la crise sanitaire et à l'anxiété générée
- ceux induits par l'organisation du travail (télétravail et travail en présentiel)

Il est le garant du collectif de travail et de la cohésion des équipes.

Après avoir vécu les la crise sanitaire et les confinements, le retour au travail risque de déclencher des difficultés pour certains agents : en terme de santé physique, psychologique mais aussi de motivation. La prévention de ces risques, madame la Présidente, impose d'anticiper le retour à une vie normale.